

Un été brûlant, une rentrée de mobilisations

L'été a été marqué par des incendies ravageurs (Grèce, Hawaï, Canada, Ténérife...). Toutes les études montrent un lien entre le réchauffement climatique et le risque de voir survenir des feux de forêt plus fréquents ou plus intenses. Pour lutter contre les changements climatiques, nous avons besoin de mesures ambitieuses. Le SNES-FSU s'associera donc aux mobilisations qui plaident pour la limitation de l'augmentation globale de la température à 1,5°C et pour le non investissement, directement ou indirectement, dans les énergies fossiles. Dans l'éducation, la question du bâti scolaire doit devenir une priorité car il n'est pas possible d'entrer dans les apprentissages quand il fait trop chaud ou trop froid dans les salles de classe. Le SNES-FSU interpellera ministère et collectivités territoriales pour mettre en place des plans pluriannuels de rénovation des locaux et d'aménagements des espaces extérieurs.

La période estivale n'a pas entraîné de trêve ni sur le plan des guerres (ex : Ukraine) ni sur le plan des conflits politiques (ex: Niger, Gabon, Syrie, Equateur...), bien au contraire : de nombreuses tensions ont augmenté. L'été reste aussi la période la plus propice pour les migrant·es pour tenter de traverser la Méditerranée ou la Manche augmentant le nombre de victimes de l'Europe forteresse. Le SNES-FSU participera aux différentes actions de solidarité internationale conformes à ses mandats.

En France, alors que le passage en force sur la réforme des retraites a laissé un goût amer et que les difficultés financières des ménages du fait de l'inflation n'ont pas diminué, la communication gouvernementale est très centrée sur les jeux olympiques, comme pour mieux faire oublier la politique sociale désastreuse du gouvernement et ses réponses autoritaires. Les velléités du haut commandement de l'Institution policière de créer un statut de justiciable d'exception pour les policier·es et la critique publique de l'institution judiciaire constituent une menace pour la démocratie. Elles sont intervenues au cours d'un été marqué du sceau des violences policières (assassinat de Nahel, répression des révoltes) et ont reçu le soutien du ministre Darmanin . Une réflexion sur la place de l'institution policière dans la société doit être élaborée en interrogeant a minima l'armement et le contrôle des agent·es. Le SNES-FSU prendra toute sa part à la marche du 23 septembre contre la répression des contestations sociales démocratiques et écologiques, pour la fin des violences policières, et pour les libertés publiques. La proposition de la CGT d'un référendum sur les retraites doit être débattue dans le cadre intersyndical.

Dans le cadre de la journée mondiale pour le droit à l'avortement le 28 septembre , le SNES-FSU relaiera et produira des outils spécifiques pour mettre en lumière les dangers qui pèsent sur l'avortement en Europe et dans le monde. Il effectuera aussi un bilan critique des Marches des Fiertés LGBTI afin de mieux préparer celles de l'an prochain.

La mobilisation européenne du 13 octobre, « pour le pouvoir d'achat et l'augmentation des salaires, des pensions et des minima sociaux », doit être l'occasion de faire le lien entre justice sociale et justice climatique. Le SNES, dans le cadre de la FSU, produira du matériel à destination des collègues qui montre que l'urgence climatique exige des réponses ambitieuses qui incluent des services publics de qualité (santé, éducation, eau...). Le SNES-FSU prendra contact avec les autres organisations syndicales pour élaborer un plan d'actions, au-delà du 13 octobre contre la politique libérale de Macron et de Borne, et pour d'autres

alternatives.

Un virage éducatif encore plus à droite : attention, danger !

L'interview d'Emmanuel Macron au *Point*, révélant sa vision de l'éducation, met en évidence des orientations qui méritent notre analyse critique. Macron met en avant l'autorité des savoirs et des enseignant·es, ce qui, s'il est pris au pied de la lettre, pourrait éclipser la nécessité d'une pédagogie adaptée et diverse propre à répondre aux enjeux d'une véritable démocratisation scolaire. Tout enseignement fondé strictement sur l'autorité pourrait en effet inhiber la curiosité naturelle des élèves et entraver leur capacité à penser de manière critique.

Quant à la revalorisation salariale des enseignant·es, elle semble plus être un geste symbolique qu'une véritable reconnaissance de la valeur de leur travail et de leur rôle social. Comparée aux défis quotidiens auxquels sont confronté·es les enseignant·es, au vu des pertes accumulées et de l'inflation, cette augmentation est dérisoire. La crise des vocations n'est pas près de s'arrêter. Le SNES, avec la FSU, poursuivra son travail de mobilisation autour de l'amélioration des salaires et des conditions de travail. Il engage une réflexion fédérale au sujet du recrutement et de la formation initiale des enseignant·es et CPE, afin de lutter contre les projets rétrogrades de Macron en la matière, s'appuyant sur des exigences communes : refus de tout décrochage 1er / 2nd degrés ; enseigner est un métier qui s'apprend, à l'université et pas sur le tas ; reconnaissance du niveau de fin de formation (master) pour de vraies augmentations de salaires, qui doivent être alignés sur ceux des cadres de la FP ; prise en compte de ces années d'étude dans le calcul des droits à la retraite (âge de départ et montant des pensions).

Les dédoublements de classes, bien que présentés comme une avancée, soulèvent la question des ressources, pourtant omises dans le discours présidentiel. Où trouve-t-on le budget, les enseignant·es supplémentaires et les locaux pour mettre en œuvre un tel plan ? Il n'existe pas. Le SNES-FSU continuera de dénoncer les fausses annonces ou promesses.

La critique de Macron sur les idées « pédagogistes », sans une véritable définition et compréhension des nuances de cette approche, montre sa vision rétrograde de l'éducation. Son désir de refonte des programmes d'histoire et d'une « instruction civique » renforcée suggère un agenda orienté et moins centré sur une éducation holistique. Contre cette vision dépassée du monde et du "roman national", le SNES se battra pour une éducation émancipatrice. Les « hypocrisies françaises » que le président pointe sont également une simplification excessive des problèmes complexes du système éducatif français, résultant pour la plupart des attaques néolibérales dont Macron est l'un des promoteurs. Le SNES-FSU continuera de les combattre.

En ce qui concerne Gabriel Attal, malgré un discours d'apparence plus doux que celui du président, ses réponses restent pour le moins ambiguës, voire dans la droite ligne de la politique présidentielle. Si le déplacement des épreuves du baccalauréat est une victoire et la confirmation que nos analyses étaient justes, des pans entiers de la réforme Blanquer restent en vigueur. Dans ce contexte, c'est l'interdiction des abayas qui sature l'espace médiatique. Tout en étant une manœuvre politique qui stigmatise les musulman·es plutôt qu'une mesure fondée sur des préoccupations pédagogiques réelles. Une fois de plus, la laïcité est instrumentalisée, ce qui permet au ministre de faire oublier l'état catastrophique et inégalitaire du système

scolaire français, au prix d'une forme de normalisation du discours autoritaire et raciste de l'extrême droite. Soucieux de lutter contre la propagation des idées d'extrême droite, le SNES-FSU portera en direction des collègues et de l'opinion publique ses analyses, en s'appuyant sur ses mandats : la mixité sociale et scolaire est mise à mal par la politique éducative gouvernementale qui vise la séparation la plus précoce possible des parcours et favorise l'enseignement privé. Aborder la laïcité sous l'angle des "atteintes" en fait un instrument de division de la société. Le SNES-FSU condamne cette instrumentalisation de la laïcité à des fins sécuritaires, de limitation de l'exercice des libertés publiques et de stigmatisation de certaines catégories de la population.

Le « Pacte » est présenté par Macron comme une revalorisation pour les enseignant·es, CPE et Psy-EN. Or, il exige davantage d'efforts des personnels déjà surchargés, introduit une forme de contractualisation mettant en péril leur statut, et va intensifier les pressions hiérarchiques, notamment sur les non-titulaires et les AED (supervision d'interventions numériques). Le SNES-FSU appelle donc toujours les enseignant·es, CPE et Psy-EN à ne pas signer ce Pacte et continue de produire du matériel et des communiqués en direction des personnels et de l'opinion publique pour pointer les mensonges et les hypocrisies. Il recense les établissements où le pacte a été refusé unanimement ou majoritairement, soutient et popularise ces refus, et mobilisé pour obtenir que les sommes dévolues au Pacte, qui s'annoncent largement non consommées, soient réinjectées dans la partie socle de la « revalorisation ». Il anticipe aussi toute éventualité d'élargissement du « Pacte » à d'autres missions. Il appelle également les collègues à refuser de distribuer aux familles le flyer de propagande ministérielle.

E. Macron souhaite également renforcer le sport dans les collèges avec l'initiative "2 heures de sport par semaine". Bien que conçue initialement pour des associations, cette initiative peut être menée par des professeurs d'EPS. L'extension de cette pratique est envisagée, et elle s'inscrit dans le cadre du "Pacte" pour ces activités périscolaires. Cette idée, critiquée par le SNEP-FSU, qui préférerait une augmentation des heures officielles d'EPS, illustre bien le projet qui se cache derrière : casser le statut, aller vers le contrat. La dénonciation et la réponse fédérales doivent donc se poursuivre et la profession, être informée et mobilisée.

La "réforme" du collège a entraîné la suppression de la technologie en Sixième, remplacée par des heures de soutien en mathématiques ou en français. Cette décision vise à renforcer l'acquisition des compétences fondamentales dans le cadre d'une "école du socle", pour unifier le curriculum et instaurer un système à deux vitesses (les annonces sur des vacances plus courtes pour certain·es élèves mettant à mal l'idée d'école républicaine). Les groupes de niveaux en Sixième et la découverte des métiers illustrent cette différenciation délibérée. En se concentrant exclusivement sur les compétences fondamentales, le système semble vouloir cantonner les élèves en difficulté à un apprentissage basique, limitant ainsi leur exposition à un éventail plus large de disciplines. Pire, on n'est pas à l'abri d'un retour à une orientation précoce des élèves, notamment ceux en difficulté, vers des filières moins académiques, ce qui fait écho à la réforme catastrophique des lycées professionnels. Le SNES-FSU rediffusera ses propositions pour le collège afin de montrer que d'autres alternatives plus ambitieuses pour l'École existent.

Concernant le lycée, le SNES-FSU doit poursuivre son travail de persuasion et mener campagne contre le contrôle continu, pour des épreuves nationales et terminales, la fin du lycée Blanquer, ainsi que l'abrogation

TEXTE ACTION DE L'ÉCOLE ÉMANCIPÉE - CN de septembre 2023 - 4

de Parcoursup. En effet, le déplacement des épreuves de spécialité en juin va conduire à un renforcement du contrôle continu pour Parcoursup et donc à plus de tri social. Le baccalauréat deviendra dans les faits un "diplôme de fin d'études secondaire". Le SNES-FSU réaffirme que le bac doit rester "le premier grade de l'enseignement supérieur" et donc la seule condition d'un accès à la filière et à l'établissement supérieur du choix de son ou sa titulaire.

Par ailleurs, les enseignant·es de lycée commencent encore cette rentrée dans l'attente d'éventuelles modifications des programmes ; ainsi que les dates réelles des épreuves de spécialité qui devraient être clarifiées par une circulaire du 21 septembre, 3 semaines après la rentrée... Dans l'immédiat, le retour des mathématiques en Première doit être assorti d'un retour à un horaire adapté. Le SNES-FSU revendique a minima la mise en place des mathématiques dans le tronc commun (avec un horaire correspondant à celui des autres matières de TC).

La dénonciation du SNU sera poursuivie. L'argent public engagé doit être réinvesti pour l'émancipation des jeunes et leur autonomie (par exemple en finançant des colonies de vacances pour les jeunes qui en sont privé·es). Le SNES-FSU recontacte les autres organisations syndicales et les associations de spécialistes pour faire des contre-propositions à courts, moyens et longs termes.

Le SNES-FSU s'oppose à la fusion des rôles des AESH et des AED en un seul métier d'accompagnant à la réussite éducative (ARE). Il met en place une campagne d'information et de pétition intersyndicale pour cela, ainsi qu'un travail fédéral sur le sujet, en plus de participer à la journée de mobilisation et de grève du 3 octobre prochain. Il réfléchit aussi à comment ne pas laisser ces personnels lutter seuls sur leur statut car la question de l'inclusion concerne l'ensemble de la communauté éducative.

Enfin, les changements prévus dont le travail en cours du Conseil Supérieur des Programmes qui devrait être rendu fin novembre 2023 sur l'éducation à la sexualité doivent nous pousser à la vigilance : les modifications ne doivent pas dégrader l'existant, déjà fragile. En plus des questions de moyens attribués tant aux établissements qu'aux associations, de formation professionnelle des personnels, nous devons être vigilant·es sur les contenus dans un contexte politique d'attaques récurrentes sur la légitimité de l'éducation à la sexualité, de la circulaire de 2018 et des précédentes et des outils pédagogiques qui y sont liés, par la droite et l'extrême-droite. Le SNES-FSU s'opposera à toute action visant à en réduire le champs et la portée, notamment sur les enjeux d'égalité filles/garçons, la place du plaisir dans la sexualité, la déconstruction des stéréotypes, comme certains autres syndicats y appellent malheureusement déjà dans un mail envoyé à tous les personnels fin août.